



Victory

Communiqué de Presse

20/11/24

Le plan social de l'Hôtel Fairmont approuvé par le personnel avant la fermeture du complexe

Le personnel de l'hôtel Fairmont bénéficiera d'un plan social qui a été très largement approuvé par les employé-e-s. Afin de permettre la réalisation d'un vaste chantier de rénovation qui durera plus de deux ans et demi, l'Hôtel Fairmont fermera ses portes d'ici la fin de l'année.

Genève, le 20 novembre 2024 - Au terme de la procédure de consultation du personnel des établissements du complexe du Fairmont, le 25 septembre 2024, la direction du Palace Genève SA a décidé de procéder à la fermeture complète de l'hôtel durant toute la période des travaux. Dès lors, l'hôtel Fairmont cessera toutes ses opérations commerciales le 20 décembre 2024, date des derniers départs des client-e-s. La fermeture de l'hôtel entraînera la perte de 266 emplois.

Le chantier de rénovation du complexe durera au minimum deux ans et demi et débutera au cours du premier semestre 2025, après une phase préparatoire nécessaire pour vider complètement le complexe et effectuer d'éventuels sondages additionnels. Ces étapes permettront d'établir le planning définitif des travaux en début d'année 2025.

A l'issue de trois mois des négociations entre la direction du Palace Genève SA, société détentrice de l'hôtel qui est détenue à 100 % par Victory Group, et la Représentation élue du personnel, assistée par les syndicats SIT et Unia, un plan social a été conclu afin d'atténuer les conséquences sociales de cette fermeture. Ce plan a été soumis au vote des employé-e-s qui seront licenciés dans le cadre de la fermeture de l'hôtel et a été soutenu par 93% des votants.

Ce plan social propose différents moyens permettant de favoriser un retour à l'emploi du personnel. Outre des indemnités de licenciement basées sur l'âge et l'ancienneté, l'accord comprend également un plan de formation et l'organisation d'un Forum du Recrutement avec des établissements similaires.

Cette fermeture provisoire concerne également le reste du complexe (spa, Théâtre du Léman). Pour ces entités, des plans sociaux ont été mis en place de manière volontaire par les établissements concernés, comme cela a été le cas pour le Java lors de sa fermeture il y a un an. Le Théâtre du Léman fermera donc ses portes après le spectacle du 15 décembre 2024 et bénéficiera d'une rénovation (dont les contours sont encore en cours de détermination), qui vise à améliorer les conditions de travail des collaborateurs et collaboratrices ainsi que l'expérience des artistes et du public.

Pour mémoire, le projet de rénovation a pour but de moderniser l'ensemble du complexe, avec une grande ambition en matière de durabilité, afin de créer non seulement un lieu spécial pour les client-e-s de l'hôtel, mais également une destination privilégiée pour les Genevois.

« Pour Victory Group, propriétaire du complexe, il était essentiel que le plan social atténue l'impact humain de cette fermeture. Nous tenons à remercier la représentation du personnel, ainsi que les syndicats SIT et Unia, pour le dialogue



constructif et efficace qui nous a permis de finaliser ensemble un plan social adapté à tous les profils de nos employé-e-s, » a déclaré Daria Metzger, au nom du Palace Genève SA et de Victory Group.

« Mais au-delà de ce dispositif d'accompagnement, j'aimerais exprimer, au nom de la direction et du propriétaire, toute notre reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui, pendant des années et parfois même des décennies, ont fait vivre le Grand Hôtel Geneva dans ses différentes incarnations (Noga Hilton, Kempinski et Fairmont), son spa et le Théâtre du Léman », a ajouté Daria Metzger.

« Les employé-e-s licencié-e-s toucheront des indemnités allant d'un minimum de 3 mois à un maximum de 17 mois de salaire », se réjouit Julien Repond, secrétaire syndical en charge de l'hôtellerie au SIT s'exprimant pour les syndicats SIT et Unia. « De plus, un salaire minimum plancher servira de référence pour le calcul des indemnités. Ce salaire minimum plancher profitera à près de deux-tiers des employé-e-s licenciés : une mesure sociale capitale pour les syndicats. »

« L'intervention des syndicats aura permis de renforcer sensiblement la protection des collaborateurs et collaboratrices les plus proches de la retraite et de soutenir davantage les plus bas salaires », ajoute le représentant syndical. « En s'appuyant sur le projet initial proposé par la direction, qui représentait une bonne base de travail, nous sommes parvenus à faire progresser sensiblement, l'indemnité fondée sur l'ancienneté pour les employé-e-s présent-e-s de longue date au sein de l'entreprise tandis que celle fondée sur l'âge, qui est cumulative, progresse pour les employé-e-s entre 51 et 63 ans », se félicite Julien Repond.

« La validation du plan social par une majorité écrasante du personnel de l'hôtel vient couronner un processus de négociation d'une grande qualité entre la représentation du personnel, les syndicats, la direction et la société propriétaire », conclut le secrétaire syndical, en remerciant la représentation du personnel ainsi que la direction du Palace Genève SA, du Victory Group et leurs représentantes pour cette collaboration.

« Une nouvelle phase s'ouvre désormais pour le complexe du Fairmont. Rappelons que notre objectif est de redonner à cette emblématique adresse de la rade de Genève tout son lustre d'antan en l'inscrivant résolument dans son époque moderne et durable. Nous tenons fortement aussi à ce que ce lieu soit mieux intégré à la vie locale et devienne une destination de choix pour les Genevois. Nous remercions sincèrement tous les employés qui nous ont accompagné jusqu'à cette phase. Ce n'est jamais facile de fermer un tel établissement, surtout sur le plan humain, mais on espère reculer pour mieux sauter : lors de sa réouverture, d'ici environ trois ans, nous nous attendons à ce que ce soit plus de 400 collaboratrices et collaborateurs qui y travailleront sans compter tous les emplois créés par le projet de construction lui-même, » a conclu Erik Moresco de Victory Group.

Pour en savoir plus à propos du projet de rénovation du complexe du Fairmont: [Quai du Mont-Blanc 19 | Un lieu emblématique à Genève](#)

Contacts presse

Pour la direction :

Christophe Lamps
079 476 26 87
cla@dynamicsgroup.ch

Pour les syndicats :

Julien Repond
076 675 10 95
jrepond@sit-syndicat.ch